

## L'actu du jour

### Un criminel doit-il être défendu ?

Jean-Éloi de Brunhoff est avocat pénaliste : il défend des accusés qui sont parfois des criminels. Dans cette interview, il explique pourquoi il a fait le choix de ce métier.



(© Jacques Azam)

**1jour1actu : Rappelez-nous d'abord votre rôle dans un procès ?**



(© Jean-Éloi de Brunhoff)

**Jean-Éloi de Brunhoff** : Un procès, c'est un peu comme une chaîne. À un bout, il y a le policier qui a arrêté le suspect et, à l'autre bout, il y a le juge. Au milieu, il y a l'avocat que je suis. **Je défends l'accusé pour permettre au juge de rendre une décision juste.**

### Mais comment défendre quelqu'un qui a commis une chose très grave ?

**Jean-Éloi de Brunhoff** : D'abord parce qu'un accusé ne se résume pas à quelqu'un qui a commis une faute, aussi grave soit-elle. C'est avant tout un homme, et comme tous les êtres humains, il mérite le respect. Quoi qu'il ait fait, il a une dignité qui doit être défendue. Je défends cet homme au-delà de ce qu'il a fait.

### Même si cette personne est un terroriste ?

**Jean-Éloi de Brunhoff** : Oui, et... c'est justement ce qui me différencie de lui. **Un terroriste se moque de la valeur des gens qu'il abat.** Il les considère comme moins que des chiens. Moi, au contraire, je veux que ce terroriste soit respecté. Parce qu'il est un homme. Cela n'empêche pas que la justice soit rendue. Mais si on ne s'impose pas de défendre tout le monde sans exception, **le risque, c'est l'injustice pour tous.**

### Quelle est l'autre raison qui explique votre passion pour ce métier ?

**Jean-Éloi de Brunhoff** : L'autre raison, c'est qu'en France on ne peut pas condamner sans preuve. C'est la loi. Ainsi, même si un accusé a tous les airs d'un criminel, je suis là pour qu'il ne soit pas condamné à tort, juste sur des apparences. Pour cela, je dois apporter tous les éléments possibles à sa défense. Avant qu'il soit condamné, je dois vérifier qu'il existe des preuves. **Et s'il y a le moindre doute, il doit être innocenté.** Mieux vaut libérer une personne dont on n'est pas sûr qu'elle soit coupable plutôt que de condamner une personne qui a l'air coupable, sans preuve suffisante.

### Avez-vous parfois eu du mal à défendre un client ?

**Jean-Éloi de Brunhoff** : Oui, car je suis un homme avant d'être un avocat. Mais je me dis toujours que mon client n'est pas juste un criminel. **Il a forcément fait des choses bien dans sa vie.** Et puis il a peut-être vécu des événements très durs dans son enfance. Ou peut-être qu'il n'a pas reçu l'éducation qui apprend ce qu'on a le droit de faire et ne pas faire. Cela ne pardonne pas tout, mais ça peut expliquer certains actes. Si l'avocat n'est pas là pour apporter ces éléments au juge, qui le fera ?

Propos recueillis par Catherine Ganet

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://1jour1actu.com)